



LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE

36 Avenue Pasteur, BP 220 DAKAR Tel : (+221) 33 839 92 33 /92 32
 Centre prélèvement VDN : (+221) 33 859 28 51
 Mail : biomedsec@pasteur.sn Internet : www.pasteur.sn

Horaires d'ouverture

Lundi-Jeudi : 7h30-18h00
 Vendredi : 7h30-13h30/15h-18h
 Samedi matin : 7h30-11h00

Code : DIAW DDP

Prescripteur : DIOP MATAR

Adresse : CLINIQUE MAIMOUNA
 DAKAR

Tel : 776454415 Fax :

Date du prélèvement : 4.11.2025

Date de naissance : 31.03.1987 - sexe F

Madame
 DIAW Diarra Diop

BAMBILO
 DAKAR

j1104118

DAKAR, le 12 Novembre 2025

HEMATOLOGIE

NUMERATION GLOBULAIRE

(Automate XN-1000, Sysmex)

	Valeurs usuelles	Antériorités
LEUCOCYTES (giga/l)	5,5	(4,0-10,0)
HEMATIES (tera/l)	4,86	(4,00-5,00)
Hémoglobine (g/100ml)	10,1	(12,0-16,0)
Hématocrite (%)	33,1	(37,0-47,0)
V.G.M. (μ l)	68	(80-100)
T.C.M.H. (pg)	20,8	(27-32)
C.C.M.H. (g/100ml)	30,5	(30,0-35,0)

FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires neutrophiles:	31,3 %	1,72 giga/l	(2,0-7,5)
Polynucléaires éosinophiles:	3,3 %	0,18 giga/l	(0,04-0,4)
Polynucléaires basophiles. :	0,5 %	0,03 giga/l	(0,02-0,1)
Lymphocytes.	54,6 %	3,00 giga/l	(1,5-4,0)
Monocytes.	10,3 %	0,57 giga/l	(0,2-0,8)
PLAQUETTES (giga/l)	378		(150-400)

Ch. MAHOU

A. SECK

B. NDIAYE

A. DIOP

R. DERWICHE

D. NINTERETSE

Conformément à la législation et à la norme, votre échantillon biologique sera éliminé à l'issue du délai normal de conservation ou utilisé ou transféré, de manière anonyme et respectant le secret médical, à des fins scientifiques ou de contrôle qualité, sauf avis contraire de votre part formulé par écrit à l'attention de notre Secrétariat Médical.

N.D.
 Page n° 1/ 4
 version PDF



Code : DIAW DDP
 Prescripteur : DIOP MATAR
 Adresse : CLINIQUE MAIMOUNA
 DAKAR
 Tel : 776454415 Fax :

Date du prélèvement : 4.11.2025
 Date de naissance : 31.03.1987 - sexe F

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE
 36 Avenue Pasteur, BP 220 DAKAR Tel : (+221) 33 839 92 33 /92 32
 Centre prélèvement VDN : (+221) 33 859 28 51
 Mail : biomedsec@pasteur.sn Internet : www.pasteur.sn

Horaires d'ouverture
 Lundi-Jeudi : 7h30-18h00
 Vendredi : 7h30-13h30/15h-18h
 Samedi matin : 7h30-11h00

Madame
 DIAW Diarra Diop
 BAMILOR
 DAKAR

j1104118

DAKAR, le 12 Novembre 2025

BIOCHIMIE SANGUINE

ELECTROPHORESE DES PROTEINES (Sebia Capillarys 3-Octa)

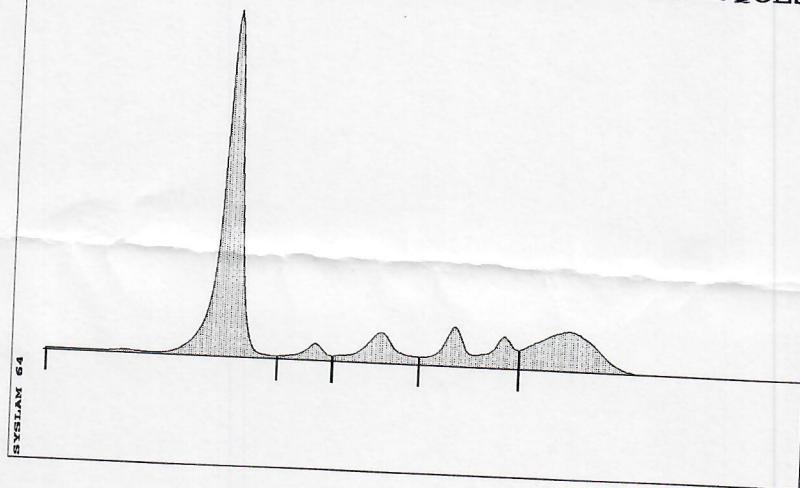
(Normes en g/l)

PROTEINES TOTALES	76,00 g/l	(63,0-82,0)
Albumine.	55,3 % (55,8-66,1)	42,0 g/l
Alpha 1 globulines	3,1 % (2,9-4,9)	2,4 g/l
Alpha 2 globulines	8,6 % (7,1-11,8)	6,5 g/l
Beta globulines. . .	13,8 % (8,4-13,1)	10,5 g/l
Gamma globulines . .	19,2 % (11,3-18,8)	14,6 g/l

Augmentation des bêta-globulines

Légère augmentation des gamma-globulines

ELECTROPHORESE DES PROTEINES SERIQUES



M. M.

Ch. MAHOU A. SECK B. NDIAYE A. DIOP R. DERWICHE D. NINTERETSE
 Conformément à la législation et à la norme, votre échantillon biologique sera éliminé à l'issue du délai normal de conservation ou utilisé ou transféré, de manière anonyme et
 respectant le secret médical, à des fins scientifiques ou de contrôle qualité, sauf avis contraire de votre part formulé par écrit à l'attention de notre Secrétariat Médical.
 Page n° 3/ 4
 version PDF



LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE

36 Avenue Pasteur, BP 220 DAKAR Tel : (+221) 33 839 92 33 /92 32

Centre prélèvement VDN : (+221) 33 859 28 51

Mail : biomedsec@pasteur.sn Internet : www.pasteur.sn

Horaires d'ouverture

Lundi-Jeudi : 7h30-18h00

Vendredi : 7h30-13h30/15h-18h

Samedi matin : 7h30-11h00

Code : DIAW DDP

Prescripteur : DIOP MATAR

Adresse : CLINIQUE MAIMOUNA
DAKAR

Tel : 776454415 Fax :

Date du prélèvement : 4.11.2025

Date de naissance : 31.03.1987 - sexe F

Madame
DIAW Diarra Diop

BAMBILO
DAKAR

j1104118

DAKAR, le 12 Novembre 2025

BIOCHIMIE SANGUINE

GAMMA GLUTAMYLTRANSFERASE . . . : 42 UI/l
(Enzymatique - Alinity ABBOTT)
(12-64)

MARQUEURS SANGUINS DES HEPATITES VIRALES

Antigène HBs : Négatif
Dosage immunologique par chimiluminescence - Alinity, ABBOTT

Index S/CO : 0,49

Anticorps anti-HBc totaux. : Négatif
Dosage immunologique par chimiluminescence - Alinity, ABBOTT

S/CO : 0,08

Anticorps anti HCV (Sérologie de dépistage). : positif
Dosage immunologique par chimiluminescence - Architect, ABBOTT

Seule la détection de l'ARN du VHC permet d'affirmer l'existence
d'une infection actuelle.
S/CO : 1,69

Ch. MAHOU

A. SECK

B. NDIAYE

A. DIOP

R. DERWICHE

D. NINTERETSE

Conformément à la législation et à la norme, votre échantillon biologique sera éliminé à l'issue du délai normal de conservation ou utilisé ou transféré, de manière anonyme et respectant le secret médical, à des fins scientifiques ou de contrôle qualité, sauf avis contraire de votre part formulé par écrit à l'attention de notre Secrétariat Médical.

Page n° 4/ 4
version PDF



LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE

36 Avenue Pasteur, BP 220 DAKAR Tel : (+221) 33 839 92 33 /92 32

Centre prélèvement VDN : (+221) 33 859 28 51

Mail : biomedsec@pasteur.sn Internet : www.pasteur.sn

Horaires d'ouverture

Lundi-Jeudi : 7h30-18h00

Vendredi : 7h30-13h30/15h-18h

Samedi matin : 7h30-11h00

Code : DIAW DDP

Prescripteur : DIOP MATAR

Adresse : CLINIQUE ABSA GRAND MBAO
DAKAR

Tel : 776454415 Fax :

Madame
DIAW Diarra Diop

BAMBILO
DAKAR

Date du prélèvement : 18.11.2025

Date de naissance : 31.03.1987 - sexe F

j1118121

DAKAR, le 26 Novembre 2025

MARQUEURS SANGUINS DES HEPATITES VIRALES

VIRUS DE L'HEPATITE C : DETECTION ARN VIRAL-PCR SERUM
(Examen transmis)

Cf résultat Biomnis ci-joint.

Ch. MAHOU

A. SECK

B. MONTAYE

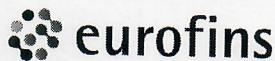
A. DIOP

R. DERWICHE

D. NINTERETSE

Conformément à la législation et à la norme, votre échantillon biologique sera éliminé à l'issue du délai normal de conservation ou utilisé ou transféré, de manière anonyme et respectant le secret médical, à des fins scientifiques ou de contrôle qualité, sauf avis contraire de votre part formulé par écrit à l'attention de notre Secrétariat Médical.

Page n° 1/1
version PDF



Biomnis

Biologiste responsable : François CORNU

Biologistes médicaux :

C. ADDO	N. COUPRIE	L. GUIS	G. PERAZZA
T. ANAYAHAN	M. DANCER	L. LEFLEM	I. PETIT
J.C. AZOULAY	H. DESSUANT	A. LIQUIER	B. QUILICHINI
A. BARBRY	L. DREYART	S. MARTI	L. RAYMOND
R. BENNANI	A. EBEL	M. NECKNACHE	J. ROCHAT
T. BLANCHOT	S. ELAERTS	F. MOUSSET	O. ROUALDES
C. BOURDIN	D. ENGERAND	M. NAUD	S. SANQUOUDJ
C. BOUZ	M. GARCIA	M. NOUCHY	A. SAVADES
E. CART-TANNEUR	A. GAUTHIER	G. PANTEIX	I. STOMORFF
C. COIGNARD	B. GERARD	L. PELLEGRINA	N. THACOR

JM. VANDERNOTTE
X. VANHOYE
J. WONG

Dossier : 20936 30490-20.11.25

Enregistré le 20 Novembre 2025, à 21h55

Édité le 21 Novembre 2025, à 18h15

Transmis par : INSTITUT PASTEUR DE DAKAR

Références : j1118121

AUTORISATIONS : Activités de diagnostic prénatal ; analyses de cytogenétique, y compris moléculaire ; analyse de génétique moléculaire ; analyses en vue du diagnostic des maladies infectieuses y compris de biologie moléculaire ; analyses de biochimie y compris les analyses portant sur les marqueurs sériques maternels ; Examens des caractéristiques génétiques d'une personne ou de son déclinement par empreintes génétiques ; Activité biologique d'assistance médicale à la procréation ; Autorisation de détention et/ou d'utilisation de sources de rayonnements ionisants à des fins de médecine nucléaire.

SE002 - C - 2093630490

M

INSTITUT PASTEUR DE DAKAR
Laboratoire-Dr DUBROUS
36 avenue Pasteur - B.P. 220
002 DAKAR SENEGAL**Exemplaire destiné au correspondant**Résultat d'analyse : Madame DIAW, DIARRA DIOP
BAMBILO DAKAR

Née le 31 Mars 1987, âgée de 38 ans

Prélèvement du 18 Novembre 2025 à 09h34

ACCREDITATION
N° 8-100

Liste des sites accrédités Seuls les résultats identifiés par le symbole # sont couverts par l'accréditation.

et portée disponibles sur

www.cofrac.fr

AMPLIFICATION GENIQUE ET HYBRIDATION MOLECULAIRE
Détection du génotype d'un agent infectieux**■ Détection-quantification de l'ARN du VHC (TMA temps réel) #**< 10 UI/mL
< 1,00 Log UI/mL

Absence de signal mesurable, ARN du VHC non détecté.

Réactifs : Test Aptima® HCV Quant Dx sur automate Panther (Hologic®)
Seuil de quantification théorique : 10 UI/mL (1,0 log) de plasma ou de sérum.
La zone de linéarité : 10 à 100 millions UI/ml (1.0 à 8 log UI/ml).
(1 UI = 4,4 copies standard OMS).
Une charge virale inférieure à 10 UI/mL peut être détectée mais ne pourra pas être quantifiée avec précision.
Ce test est indiqué dans le suivi biologique des patients infectés par le VHC.
Ce test n'est pas indiqué pour le dépistage du VHC dans le sang ou les produits sanguins.
Tout résultat de charge virale doit être confronté au contexte épidémio-clinique, sérologique et thérapeutique.

Interlocuteur : Anne Ebel, Catherine Coignard - Réalisé par : Biomnis IVRY - Validé par : Dr Anne EBEL

*F. Cornu***Dossier complet**

François CORNU

La présentation de nos résultats a changé : désormais, chaque analyse est suivie de la mention « validé par », qui vaut signature informatique du biologiste concerné.